

EDITORIAL

SAUVEGARDE DES SERVICES PUBLICS

La perspective de l'automne s'ouvre sur une bonne nouvelle puisque de retour de Paris, où j'ai été reçu en tant que membre du comité directeur de l'ANEM (Association Nationale des Élus de la Montagne) par le président du groupe de la Poste, Jean-Paul Bailly, j'ai obtenu la confirmation que le bureau de poste de Céreste resterait ouvert avec cependant quelques aménagements.

Un moindre mal, face à l'avenir incertain des petits bureaux de poste en zone rurale. Les services publics sont à préserver et à ce propos, je voudrais attirer votre attention sur les deux formulaires suivants à remplir et à retourner en mairie avant le 15 octobre.

Le premier concerne les transports en commun desservant la liaison Céreste-Manosque supprimée par le Conseil Général. Je m'engage personnellement à intervenir auprès du président du Conseil pour rétablir cette ligne, mais afin que la demande soit porteuse, il me faut connaître votre intérêt pour ces trajets.

Le second questionnaire porte sur la création d'une crèche. La municipalité a entrepris des démarches auprès de la PMI (Protection maternelle et infantile) et actuellement, un plan de construction est en cours auprès d'un architecte. Là encore, l'avis des personnes intéressées nous sera utile pour parfaire ce projet.

Merci de votre participation.

Gérard Baumel, maire de Céreste.

TRANSPORTS DE VOYAGEURS

Dernièrement le Conseil Général a édité un guide où figurent les nouveaux horaires et réseaux de transport collectif des voyageurs. Cependant, alors que de nouvelles lignes ont été créées, la correspondance Céreste-Manosque a été supprimée. Afin que le Conseil Général puisse reconsidérer les besoins des cérestains et rétablir (minimum une fois par semaine) cette liaison dans son réseau de transport, les personnes intéressées sont priées de remplir ce formulaire et de le retourner en mairie avant le 15 octobre.

Nom : Prénom :

Adresse :

Êtes vous intéressé par une ligne aller retour Céreste-Manosque :

 Oui

 Non

Jour souhaité de la semaine :

PROJET DE CRÈCHE

Lors des derniers conseils municipaux, l'intention de créer une crèche sur la commune avait été évoquée. Des démarches ont depuis été entreprises et différents organismes ont été contactés (Association Alpes, PMI, CAF). Afin de concrétiser ce projet dans le courant de l'année à venir et d'évaluer les besoins des familles, la municipalité demande aux personnes intéressées de renvoyer ce questionnaire à la mairie avant le 15 octobre.

Nom : Prénom :

Adresse :

Seriez vous intéressé par les services d'une crèche pour vos enfants de 0 à 3 ans : Oui Non

Pour combien d'enfants :

Renseignements municipaux :

Mairie : 04 92 79 00 15 ou mairie-cereste2@wanadoo.fr

Office de Tourisme : 04 92 79 09 84 ou otcereste@club-internet.fr

Médi@thèque : 04 92 79 06 95 ou mediatheque@cereste.fr

Site Web : www.cereste.fr

Directeur de la publication : Gérard Baumel

Rédaction / Conception / Photographies : Cristel Béguin-Bérard

Imprimerie : Mollet - Manosque

Dépôt légal à parution de 800 exemplaires

JOËL SÉVIN, RECEVEUR DES POSTES, QUITTE CÉRESTE



Joël, un receveur apprécié des Cérestains

Originaire de Liévin, dans le Pas de Calais, Joël Sévin né en 1950, passera rapidement un concours des postes après le bac et débutera une carrière de guichetier à Paris. Depuis, il a intégré les brigades départementales de la poste, pour lesquelles il effectue des remplacements. Muté dans les Alpes de Haute Provence depuis vingt ans, Joël et sa famille résident à Manosque. Intérimaire dans différents bureaux postaux de la région, il s'occupe de Céreste depuis 2006.

À partir du 1^{er} novembre, la poste restructure ses bureaux de campagne. Les antennes de Céreste et de Reillanne seront gérées par une même receveuse qui tiendra chaque semaine des permanences à Céreste.

Néanmoins, le bureau cérestain conservera une guichetière et deux facteurs (gérés par l'antenne de Manosque). Joël Sévin quant à lui continuera d'effectuer des remplacements en attendant la retraite.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE

Le bureau de poste sera désormais ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Le mardi et samedi matin de 9h à 12h.

IMPÔTS

Il n'y a pas eu d'augmentation du taux communal sur l'impôt 2007 qui reste inchangé par rapport à celui de 2006. L'augmentation du montant à payer provient de la variation de base d'imposition de l'immeuble.

Pour tous renseignements, contacter les services fiscaux : 04 92 70 77 10.

SÉCHERESSE

À l'issue des dernières réunions du comité départemental sécheresse de septembre, compte tenu du manque d'eau dans la région depuis le début de l'été, la préfète du département a décidé d'étendre les mesures déclarées en stade de crise sur le bassin du Calavon et du Largue.

La situation jugée critique, requiert donc un effort de gestion de l'eau de la part de tous.

DON DU SANG

Chaque année 500 000 patients bénéficient d'une transfusion sanguine. Pour faire face aux besoins des malades et parce que



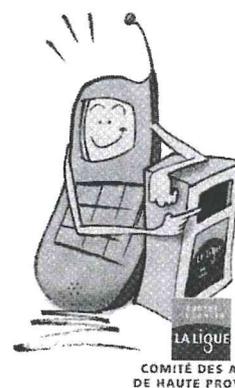
chacun de nous peut un jour être concerné, il est nécessaire d'être solidaire.

À Céreste, une équipe médicale viendra collecter le sang des donneurs jeudi 18 octobre à la salle des fêtes de 8h30 à 12h30.

Pour s'inscrire, il suffit de disposer d'une pièce d'identité et de remplir sur place un questionnaire avant l'entretien médical. Le prélèvement dure une vingtaine de minutes, il est suivi d'une collation.

RECYCLAGE DES TÉLÉPHONES PORTABLES ET DES CARTOUCHES D'ENCRE

UN PETIT GESTE AU SERVICE D'UNE GRANDE CAUSE.



Depuis 2006, le Comité des Alpes de Haute Provence et l'association de la Ligue Contre le Cancer, participent au recyclage des cartouches d'imprimantes en déposant des containers de récupération dans les entreprises et les administrations. Afin de poursuivre l'action en faveur de l'environnement et d'augmenter les ressources financières pour lutter efficacement contre le cancer, des containers de récupération de téléphones portables usagés, seront désormais mis à disposition dans les mairies.

Quarante quatre millions de Français, soit 74% de la population, possèdent un téléphone portable et chaque année, quatorze millions de ces téléphones sont remplacés. Le Comité des Alpes de Haute Provence de la Ligue Contre le Cancer s'est rapproché de la société Fonebak, spécialisée dans la collecte des téléphones mobiles, qui lui rachète chaque portable recueilli au prix de 5 €. Ainsi les profits de cette action permettront de financer l'aide aux malades du département.

De plus, les dons de téléphones portables usagés permettent de limiter le risque de fuite des batteries, de réutiliser les matières premières et de faire accéder la population de pays émergents à la téléphonie mobile.

AGENDA

MERCREDI 10 OCTOBRE 10H : Visite guidée du village. Inscription à l'office de tourisme. Tarif : 3 € par personne, gratuit pour les enfants.

SAMEDI 13 OCTOBRE DE 9H À 13H À LA MÉDI@THÈQUE : L'association *Lire et Faire Lire* organise une dédicace en compagnie de l'écrivain-jeunesse Jack Chaboud suivie d'un apéritif.

LUNDI 15 OCTOBRE À 14H : Sortie découverte sur la flore et l'olivieraie de la vallée du Calavon puis visite du village de Viens. Inscription obligatoire à l'office de tourisme avant le 13 octobre. Tarif : 1,50 € (1€ adhérents).

JUSQU'AU 21 OCTOBRE À LA SALLE DU LAVOIR : Sculptures de Nigel Nicholls

CINÉMA

SAMEDI 13 OCTOBRE 20H45 À LA SALLE DES FÊTES : LE FILS DE L'ÉPICIER Comédie française d'Eric Guirado avec Nicolas Cavazé, Clotilde Hesme...

Quand Antoine propose à Claire, sa meilleure amie, de lui prêter de l'argent, il est loin d'imaginer où le mènera sa promesse, car lui même sans argent, il n'a d'autre choix pour tenir parole, que de remplacer son père malade, comme épiciier ambulante.

ENVIRONNEMENT

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les énergies renouvelables (soleil, vent, eau...) sont présentes partout et si elles ont l'avantage d'être inépuisables grâce aux cycles naturels et non polluantes, elles sont aussi diffuses et pour la plupart irrégulières d'où la nécessité de bien les connaître et de savoir les utiliser.

Énergie solaire :

Elle est transmise à la terre à travers l'espace sous forme de particules (photons) et de rayonnements. Elle peut être prélevée et transformée en chaleur ou en électricité grâce à des capteurs adaptés. L'énergie photovoltaïque (production d'électricité) demeure onéreuse mais la compétitivité et les progrès technologiques devraient rapidement faire baisser les prix.

Énergie éolienne :

Produite par la force des vents, cette énergie a l'avantage d'une complète autonomie en électricité et d'un coût peu élevé. La puissance variant selon la force du vent, les installations autonomes devront stocker l'énergie dans des batteries ou mieux, l'injecter aux normes dans le réseau.

Énergie hydraulique :

Comme pour l'éolien ou le photovoltaïque, l'énergie hydraulique peut être stockée ou distribuée. Les micro-centrales sont faciles à installer et permettent l'électrification en site isolé.

Énergie géothermique :

La géothermie est l'extraction d'énergie contenue dans le sol. Cette filière est relativement peu développée en France mais actuellement à l'étude.

Énergie du bois :

Actuellement, cheminées et poêles prédominent sur le marché mais une nouvelle génération de chaudières à bûches pour le chauffage central est des plus prometteuses. Le bois-énergie présente de multiples avantages (voir gazette n°8).

Méthanisation :

C'est un phénomène biologique naturel de fermentation qui consomme les parties biodégradables susceptibles de polluer. Ce biogaz est employé à l'état brut pour des chaudières, groupes électrogènes, générateurs d'air chaud mais aussi comme carburant automobile.

Les aides financières :

Il existe de nombreuses aides d'État (crédit d'impôt, TVA à 5,5 %, livret développement durable, certificat d'économie d'énergie, crédit bail...) destinées aux dépenses de maîtrise de l'énergie. Renseignements auprès de L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Tel : 04 91 32 84 44 ou www.ademe.fr/paca

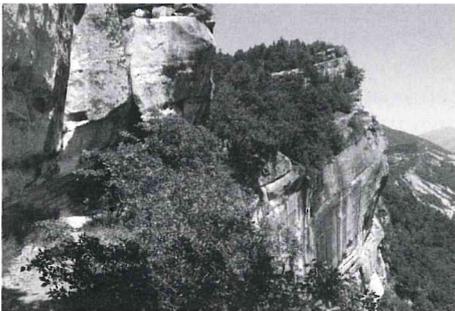
BALADE

LES GRÈS D'ANNOT

Durée aller/retour : 3h

Dénivelé : 330m

Carte : I.G.N Top 25 n°3541 0 et E



Une promenade à travers l'une des plus belles forêts de châtaigniers de la région au départ de la gare d'Annot. Suivre le chemin balisé jaune qui s'insinue en montée régulière entre les blocs de grès et les robinies. Au lieu dit " Le jardin du roi ", possibilité d'effectuer une petite boucle de 15 minutes par les " Oubliettes " avant de continuer jusqu'à l'immense faille de " La chambre du Roi ". Poursuivre le chemin en balcon sur la vallée avant de parvenir par un plateau boisé aux " Portettes ". Passer sous une belle arche de pierre et redescendre par une série de lacets à la chapelle Vers-la-Ville. Un chemin de croix ramène ensuite au village.

LITTÉRATURE

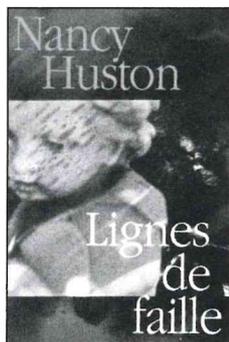
Ouvrages sélectionnés et disponibles à la Médi@thèque

LIGNE DE FAILLE de Nancy Huston

 Roman

Entre un jeune Californien du XXI^e siècle et une fillette allemande des années 1940, rien de commun si ce n'est le sang. Du petit garçon à l'arrière-grand-mère, les générations subissent indirectement les drames politiques ou intimes des précédentes. Enfants traumatisés, ils deviendront des parents inaptes, prolongeant ainsi la faille dévastatrice de la lignée.

Un livre percutant, abordant la mémoire génétique à travers le récit de quatre enfants de six ans, tour à tour victime puis bourreau involontaire. Nancy Huston a pour ce livre obtenu le prix Fémina 2006 et c'est peu dire. À lire absolument.

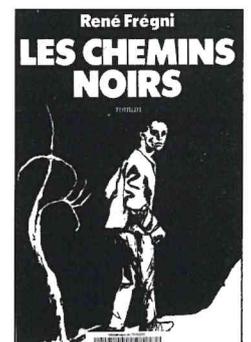


LES CHEMINS NOIRS de René Frégni

 Roman

Un jeune homme commet involontairement un acte irréparable qui le mènera en cavale de Paris à Marseille en passant par la Corse, l'Italie, la Turquie et la Grèce. De retour dans le sud de la France des années 1970, il découvrira cet autre monde qu'est l'hôpital psychiatrique en devenant infirmier. Telle est la trame pittoresque du premier roman de l'auteur manosquin qui connaît bien la route, l'aventure, la solitude et la détresse, pour s'en être inspiré.

Un roman noir et populaire récompensé en 1989 par le prix Populiste. Le début pour l'écrivain d'une reconnaissance littéraire.



MARCEL ET THÉRÈSE BOUFFIER, MÉMOIRES D'ICI ET D'AILLEURS

Depuis cinquante ans que Marcel et Thérèse se sont rencontrés à Céreste, bien des lunes sont passées sur leur vie d'un œil rond, parfois borgne.

Trois enfants sont nés et puis, les peaux se sont flétries, les os se sont tassés, même si le sourire reste identique aux souvenirs.

Lorsque Augustin Bouffier revient de la guerre en 1918, il lui reste encore une grande part de malheur à vivre : son épouse et son fils sont morts d'une méningite durant son absence. Quelques années plus tard, il épousera à Dauphin Léonie, veuve et mère de quatre enfants.

De cette union naîtra Marcel en 1924. Après Manosque et Lurs, la famille Bouffier s'installe à Céreste sur les conseils du cousin Léopold. Marcel a alors quinze ans et exploite la terre avec son père depuis deux ans.

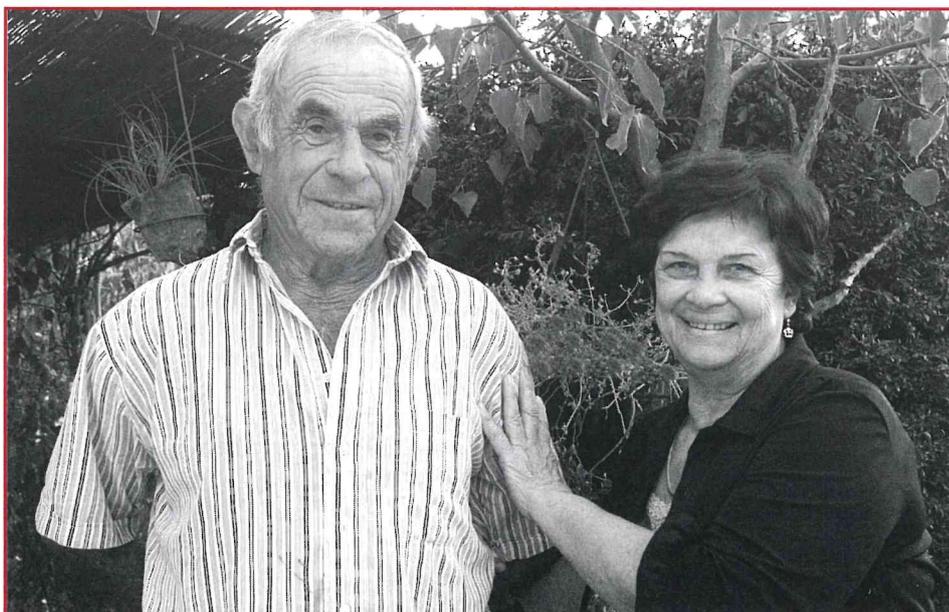
Les déboires d'une apprentie bergère

Dans les années 1930, la France importe des moutons d'Afrique du nord dans les basses Alpes. Ils sont petits, malingres, mais après quelques mois de grains et d'herbes grasses, ils repartent tout dodus vers la capitale pour être débités en côtelettes.

À Céreste, le maire de l'époque, commissionnaire en bestiaux à Marseille, fait transiter les bêtes par la gare du village. " *Ces jours là, c'était une sacrée pagaille sur les quais de la gare. Les wagons étaient remplis de moutons, maigres et pantelants qui nous étaient confiés le temps de les engraisser.* " se rappelle Marcel.

Après la seconde guerre, le commerce des ovidés s'essouffle. Il se terminera avec l'indépendance de l'Algérie. Cependant, Thérèse s'amuse encore d'un souvenir : " *C'était au début de notre relation. Marcel gardait trois cents de ces folles brebis, plus sauvages et rebelles que celles d'ici. Je n'avais pas l'expérience d'une bergère, incapable de contrôler le troupeau et les chiens, qui ne répondaient qu'au patois. J'ai bien tenté de courir dans tous les sens pour rassembler les bêtes mais je suis tombée et toutes m'ont piétiné avant de disparaître !* " Marcel en rigole encore : " *Elle était toute chiffonnée et dépitée. Après ça, elle n'a plus jamais voulu garder les moutons !* "

Thérèse est eurasiennne. Son père, officier militaire français, est envoyé au Vietnam en 1931. Il épousera une fille du pays avec



Pour Marcel et Thérèse, que la route fut longue avant de s'unir

qui il aura cinq enfants.

Née à Hà Giang, à trois cent cinquante kilomètres d'Hanoi, la belle métisse ne connaît pas la France lorsqu'en 1951 elle y est rapatriée avec sa famille.

La guerre d'Indochine éclate au Vietnam. Thérèse à 17 ans et le pays du soleil levant ne cesse de lui manquer. " *Au début on est arrivé à Paris, chez une tante. La grisaille, le bitume, le ciel morcelé entre les maisons, les volets aux fenêtres et le linge suspendu, l'empressement des gens, l'uniformité de leurs vêtements et même le langage pour moi qui parlait peu le français, tout me déprimait et j'ai longtemps pleuré.* "

Peu après, ses parents s'installent du côté d'Arles. La Camargue apaise la tristesse de Thérèse. En vacances à Céreste en 1957, elle rencontre Marcel. Lui parle encore le patois, elle le vietnamien. Chacun a vécu les bombardements d'une guerre. La vie les entraîne vers des matins onctueux où Thérèse se réalisera en tant qu'agricultrice.

Un pionnier de l'agriculture moderne

Jusqu'en 1947, Marcel sera charretier. Avec

deux charrettes et trois chevaux il débarde cinq tonnes de bois par jour. L'année suivante, il se lance dans la production de melon avec Germain Nervi et Roger Lambert. C'est le début d'une longue aventure maraîchère qui fera des émules.

Marcel est fier des melons de coteaux qu'il cultive depuis soixante ans. Fier aussi de raconter qu'il a acheté à crédit le premier tracteur du coin en 1949 et qu'il était demandé dans tout le pays pour les labours, tant son travail était estimé et son tracteur unique.

Désormais à la retraite, c'est Marc, le fils, qui s'occupe de l'exploitation mais le père n'est jamais très loin.

Il y a deux ans, Thérèse est retournée au Vietnam : " *Après tant d'années, cet émouvant voyage était une véritable quête du passé.* " Marcel lui est resté sur ses terres, l'idée du lointain ne l'a jamais tenté.

Et puis, ils se sont retrouvés comme autrefois. L'extraordinaire de leur vie avait fait place à l'ordinaire, ils n'avaient plus qu'à se tenir la main pour vieillir ensemble.

CRISTEL BÉRARD

MARMITE

PÂTE DE COING

Ingrédients : Une dizaine de coings bien mûrs, 1 bâton de vanille, sucre roux : poids de la purée obtenue.

Laver et couper les coings avant de les faire cuire avec un peu d'eau et la vanille. Devenus tendres, les passer au presse-purée. Peser la purée obtenue et rajouter le même poids de sucre. Chauffer à feu doux et remuer sans cesse pendant environ 3/4 d'heure. Une fois solidifiée, verser la pâte sur une grande plaque huilée et attendre une dizaine de jours avant de la découper en bâtonnets. À conserver dans une boîte en fer.